



Compte-rendu du Groupe de travail du jeudi 26 novembre 2020 « Ressources naturelles et énergétiques »

Présences

Pour l'Administration : Marc WANBECQ, *Service Cadre de vie*

22 participants : Benjamin BINGEN, Etienne DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Edouard DEBRUN, Rudy DELHAISE, Christine DELMOTTE, Bernard DEMOULIN, Céline GERADON, Aimé KABERGS, Françoise LAMBERT, Cosette MANNENS, Benoit MORELLE, Xavier ORBAN, Pietro PALUMBO, Benoit PAULUS, Philippe PETIT, Anne-Pascale PIERMAN, Emmanuel PIRE, Maryse PIROTTE, Frédéric ROUXHET, Sandrine VAN GEEM, Emmanuel VAN RAVESTYN, Véronique VERCOUTERE.

Pour l'ICEDD : Florence VANDY, *Auteure de programme*

Pour la FRW : Colin SONCK, Aurélie VANDEBERG, *Agents de développement*

Excusés : Carole ABSIL, Jérôme COOREMANS.



Ordre du jour

1. Rappel du contexte et des étapes réalisées
2. Approfondissement des projets en fonction des remarques de la consultation (travail en sous-groupes)
3. Présentation de la stratégie modifiée
4. Discussion autour de l'ordre de priorité des projets
Suites – CLDR

Introduction – Actualités en lien avec les projets

Présentation des dernières actualités par Véronique Vercoutere (conseillère communale, membre du Contrat Rivière et de l'Agenda 21) et Marc Wanbecq, chef du département communal Cadre de vie.

En environnement

Agenda 21 : Organisation des Journées du développement durable – nouvelle formule

Contrats de rivière :

- Participation aux Journées wallonnes de l'Eau
- Campagne de sensibilisation 'Ici commence la mer'
- Résolution des points noirs identifiés par le Contrat de rivière

Participation à l'opération BE WAPP

Bien-être animal

En séance du 5 octobre 2020, le Collège communal a décidé de participer au nouveau régime d'aides aux communes en matière de Bien-Être Animal.

Concrètement, si la commune est retenue, cela permettra une subvention annuelle d'une part pour la réalisation d'actions visant la stérilisation des chats errants et des chats domestiques (sous certaines conditions) et d'autre part pour la réalisation d'actions d'information et de sensibilisation au bien-être animal.

Energie

Poursuite des actions de sensibilisation aux économies d'énergie (comme la campagne de sensibilisation menée depuis mai 2020).

L'éco-passeuse sera prochainement formée pour améliorer la gestion des consommations énergétiques de la commune (via la formation de responsable énergie).

En 2017, la commune s'est engagée dans la Convention des Maires. En adhérant à cette Convention, la commune s'engage à réduire les émissions de CO² sur son territoire d'au moins 40% d'ici 2030.

Le 4 novembre dernier, le collège communal a marqué son intérêt pour l'appel à candidature "POLLEC 2020" lancé par le SPW Territoire Logement Patrimoine Energie et l'AWAC (l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat). Si nous sommes retenus, nous serons accompagnés dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de notre Plan d'action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC).

Différentes thématiques pourront y être abordées telles que :

- Développement de projets en énergie renouvelable: projets d'étude pour un projet biomasse (vu le potentiel très important du territoire),...
- Mobilité : Un projet visant à favoriser la mobilité électrique.
- Logement : Financement de certaines actions du Plan d'ancrage logement 2020-2022, ou accompagner les ménages pour améliorer la PEB de leurs logements.

- Adaptation aux changements climatiques : Certains secteurs seront plus soumis que d'autres aux changements climatiques. Des actions spécifiques dans cette thématique pourraient également être intéressantes à mettre en place.

Si la commune est reprise, il y a un budget de 100.000€ à la clé pour mener des actions donc ça dessinera réellement un axe d'actions majeur, un GT avec participation de citoyen sera mis en place.

Projets approfondis en sous-groupes

Amélioration de la qualité des cours d'eau et aménagement de leurs abords

Quelles sont les actions à mener ? Journées de nettoyage des cours d'eau par la population ?, Actions d'aménagement des berges ? Plantations ? Rendre les abords des cours d'eau plus accessible ? Communication ?

- Important de coupler les actions de sensibilisation avec des actions sur le terrain ! Par exemple des bénévoles pourraient donner un coup de main au contrat rivière par rapport aux plantes invasives. On pourrait imaginer une petite formation pour les reconnaître.
- Les déchets dans les cours d'eau ne concernent pas tant les canettes et autres détritiques, la plupart du temps ce sont des déchets verts (tontes de pelouses surtout) qui polluent les cours d'eau !
- Un autre problème important et souvent dissimulé est la pollution causée par les citernes de mazout qui fuient.
- Une partie importante de la pollution de nos cours d'eau vient surtout du retard de notre région dans l'épuration des eaux usagées. La Région Wallonne paie chaque année des milliers d'euros d'astreintes financières.
- Campagne de communication menée par le contrat rivière : « ici commence la mer ». C'est bien mais ne faudrait-il pas aller plus loin ? Par exemple, ne faudrait-il pas sensibiliser davantage les agriculteurs dont les produits utilisés se retrouvent dans les nappes phréatiques et les cours d'eau ?
- Il ne faut pas non plus stigmatiser les agriculteurs, ils sont déjà très suivis, dans les produits qu'ils peuvent utiliser, les quantités épandues et ils ne peuvent traiter trop près des cours d'eau.
- Une bonne communication serait de montrer à côté de quoi on passe s'il n'y avait pas de pollution, un peu à l'image de ce que Yann Arthus Bertrand fait dans ses films. Montrer toute la faune et la flore qui pourrait se retrouver dans nos rivières : de la communication positive pour changer des campagnes de sensibilisation centrée sur les déchets, etc.
- Pourquoi ne pas imaginer en partenariat avec le Centre Culturel un festival de court-métrages animaliers ou un concours photos organisé par la commune, pourquoi pas en impliquant les écoles. Ce serait un bon moyen de sensibiliser. Il faudra que ce soit organisé de manière régulière pour que ça soit efficace.

- Une autre manière de sensibiliser pourrait être de mettre en lumière les différents composants qui se retrouvent dans l'eau de nos cours d'eau ! Ce qui ne se voit pas à l'œil nu, pour aller plus loin que les déchets.
- Une opération intéressante à mener serait de mener des actions sur un tronçon bien précis, un secteur délimité et utiliser des indicateurs pour mesurer les effets de ces actions. Si des résultats sont visibles, ça pourrait non seulement servir pour une bonne campagne de communication mais ça pourrait surtout être répété à plus grande échelle.
- Un autre problème sur notre commune est que les cours d'eau sont très peu visibles. Ok la Mehaigne on la voit mais pour le reste... on a un réseau hydrique composés de beaucoup de petits cours d'eau, il faudrait leur donner plus de visibilité via des panneaux ou une communication sur le bassin hydrographique de la commune. Il n'y a pas que la Mehaigne sur la commune !
- Les cours d'eau sont petits sur notre commune parce que beaucoup y prennent leur source. Ce qui est fou c'est que dès la source ils sont pollués donc c'est impossible que quelque chose s'y développe. Dans la Mehaigne il n'y a plus rien, c'est mort depuis longtemps.
- Une meilleure communication autour des actions faites par le contrat rivière pourrait aussi être faite.
- Peu importe la communication, il faut qu'elle soit régulière pour qu'elle ait de l'effet.
- Pourquoi ne pas organiser des opérations de nettoyage et rassembler les déchets ramassés sur un espace public afin de montrer à tout le monde ce que ça représente.
- On pourrait aussi imaginer un geste de la part de la commune en contrepartie des bonnes actions réalisés par les citoyens.
- Des journées nettoyage sont déjà organisées sur la commune, elles rencontrent un franc succès. Des actions sont aussi menées par Terre Franche et l'Agenda 21. La prochaine sera la semaine de l'eau.

Sensibilisation et actions pour la propreté dans l'espace public

Que peut-on faire de plus que BeWapp et ambassadeur propreté ? Solutions originales ?

- Il ne faut pas mettre des poubelles partout mais il en manque tout de même dans certains lieux de rassemblement (quartier de la gare notamment). Il faut plus de poubelles de tri, au minimum permettant le tri des PMC.
- En terme de communication originale, une commune voisine avait fait un « potager à canettes » sur un rond-point avec les déchets ramassés. On peut aussi imaginer un arbre à canettes.
- Pourquoi ne pas prendre le problème à la source en imaginant des actions auprès des supermarchés ou commerces afin de lutter contre le suremballage ?
- Des actions pourraient en tout cas être menées lors du marché hebdomadaire, une campagne pour les contenants réutilisables par exemple.
- Les mégots de cigarettes sont aussi un problème important...

- La commune pourrait aussi distribuer des packs zéros déchets, estampillés avec le logo de la commune par exemple.
- L'exemple doit venir d'en haut, si les espaces publics sont propres, les gens auront plus tendance à les respecter.

Définition et développement du réseau écologique

Différentes actions ont déjà été proposées par les citoyens et sont reprises dans la fiche du projet. Quelles seraient les actions à mener en priorité ?

- A court terme, utiliser les talus non cultivé pour planter des essences à croissance rapide (ex Saule). Si c'est sur terrain communal, c'est encore plus facile à mettre en œuvre.
- A moyen terme, envisager l'agroforesterie... car cela représente un véritable gain.
- Travail effectué par l'agenda 21 concernant l'agroforesterie, document scientifique qui explique que ce n'est pas intéressant économiquement car l'entretien coûte cher et les subsides ne sont pas suffisants.
- Il faudrait planter le long des routes, aménager des mares et étangs, envisager un suivi universitaire.
- Il y a beaucoup d'endroits très intéressants mais ça manque de connexion.

Des inquiétudes ont été relevées dans le sens de ne pas perturber les milieux naturels. Comment sensibiliser le public par rapport à la faune, sans porter atteinte à la quiétude des animaux ?

- Organiser des marches ornithologiques.
- Lieux identifiés comme intéressants : râperie, étang de boneffe, Bois les Boscailles à Boneffe, des réflexions sont actuellement en cours avec le propriétaire (Fondation Roi Baudouin) pour donner accès au public sur 1/3 du site + créer un observatoire.
- S'appuyer sur des documentaires /films (ex. Festival du Film Nature).
- Pouvoir donner un accès libre mais encadré.

Création d'un livret d'actions pour stimuler la biodiversité dans son jardin

Le projet « Création d'un livret d'actions pour stimuler la biodiversité dans son jardin » n'a pas rencontré un grand succès, notamment parce qu'il en existe déjà plusieurs exemples. Y-a-t-il d'autres actions à mettre en place ? Ou le projet est-il à abandonner ?

- Il est quand même important de mener des actions pour favoriser la biodiversité chez les particuliers, cela permet de combler les lacunes du réseau.
- Le choix des espèces est essentiel mais il est important de faciliter l'accès aux informations car la plupart du temps la population ne sait pas quoi planter pour faire un plus pour la biodiversité.

Création de nouveaux itinéraires de balades mettant en valeur le patrimoine

Suite aux réflexions sur la plateforme il est demandé s'il faut créer avant tout de nouveaux itinéraires de balade afin de mettre en avant les atouts du territoire (nature, patrimoine, terroir...) ? Ou en profiter pour recréer un maillage de sentiers pour relier villages et quartiers entre eux ?

- Importance de relier les villages – recréer un maillage de sentiers pour relier les villages et les quartiers – il s'agira de cibler les jonctions les plus pertinentes dans la réhabilitation des sentiers.
- Recréer ce réseau ancestral de sentiers qui a été détricoté en se basant sur l'atlas des chemins vicinaux, le site Balnam.
- De nombreux chemins sont défoncés, peu voire mal entretenus. Il serait intéressant de réaliser un inventaire de ces chemins afin d'organiser leur réhabilitation.
- Il y a souvent une mauvaise information, un début de chemin est visible et puis est interrompu quand on arrive dans la zone agricole. Certains sentiers sont signalés comme privé car traversent une propriété/ un champ mais le passage y est normalement autorisé.
- Utiliser la bande cultivée le long des cours d'eau pour recréer des sentiers là où ils ont disparu.
- Avoir des relais / spécialistes sentiers par village (lien avec le projet de relais mobilité par village).

Le patrimoine bâti remarquable de l'entité est souvent mis en avant et demande à être mieux connu par les habitants. Quelles actions mener pour donner plus de visibilité au riche patrimoine présent sur Eghezée ?

- Après discussion et inquiétude qu'Eghezée devienne une commune comme Durbuy, il est bien rappelé que le but est de mettre en valeur le patrimoine de l'entité pour un tourisme local, que le patrimoine de la commune soit mieux connu de ses habitants et des environs.
- Se baser sur les listings existants d'inventaire du patrimoine.
- Ne pas oublier que derrière le mot patrimoine il y a aussi le patrimoine immatériel qu'est la ruralité et les paysages de la commune.
- Collaborer avec l'Ecrin qui organise déjà une fois / an la mise en valeur d'un village.
- Pourquoi pas de petites capsules vidéo de découverte du territoire. Journée de découverte à destination des habitants. Utilisation d'application GSM.
- Pourquoi pas décrire une balade pour les nouveaux habitants dans l'Eghezée & vous.
- Rappelle qu'il existe déjà des itinéraires de balades fléchées à vélo mais qui ne sont pas entretenues (plaques ou fléchage manquant à certains endroits).

Comment mieux intégrer les demandes des cavaliers dans ce maillage ?

Etienne de Wouters rappelle le nombre de chevaux sur l'entité : 350 à 450 équidés. Il précise qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre les promeneurs et les cavaliers, à condition que chacun

se respecte. Lorsque le revêtement est en dur, ne pas hésiter à laisser le passage pour les cavaliers en laissant un accotement enherbé mais dégagé pour les cavaliers.

Pour la défense des cavaliers, Etienne rappelle le souhait de préserver les derniers chemins verts de la commune et ne pas les indurer sous justification de favoriser la mobilité utilitaire.

Réactions par rapport aux autres projets

Identification des zones à risque d'inondations et mesures de gestion

Une action a récemment été menée par la Région wallonne au niveau des aléas d'inondation, il est demandé à la commune s'ils ont pu en dégager des infos ? La commune servait surtout de boîte aux lettres, les infos étaient envoyées directement à la RW.

Il est également proposé de combiner la plantation de miscanthus sur les zones avec des risques de coulées de boues et l'implantation d'une chaufferie polycombustible (utilisant miscanthus et tailles de haie). Ou de mettre en place des haies le long des champs, des arbustes, des revêtements qui laissent passer l'eau, ... Le Québec est assez exemplaire en la matière.

Sensibilisation aux économies d'énergie

Il est important de continuer à mener ce genre de projets. Par exemple des achats groupés de produits ou matériaux. Il faut poursuivre l'effort en matière de sensibilisation, le "Eghezée & Vous" est intéressant comme canal de communication.

Lorsqu'on installe une borne de recharge pour une voiture électrique, il est possible de la partager aux autres utilisateurs également. Il serait intéressant d'élaborer une cartographie des bornes de recharge des particuliers pour les voitures électriques.

Stratégie

Les modifications apportées dans la stratégie ont été acceptée et n'ont pas fait l'objet de remarque.

Objectifs

Version 1

- ~~3.1 Préserver le caractère rural~~ **Objectif général PCDR**
- ~~3.2 Préserver les zones d'intérêt paysager~~ **Pas de projet spécifique**
- 3.3 Gérer les problèmes d'inondations
- 3.4 Maitriser la production et la gestion des déchets
- 3.5 Renforcer le maillage écologique, en lien notamment avec la mobilité douce
- 3.6 Améliorer l'état des cours d'eau
- 3.7 Protéger les sols et eaux souterraines
- 3.8 Préserver les zones naturelles
- 3.9 Compléter les réseaux d'égouttage et d'épuration des eaux usées
- 3.10 Développer l'activité touristique en mettant en évidence le patrimoine bâti, naturel et paysager
- 3.11 Sensibiliser aux thématiques environnementales

Version 2

- Regroupement**
- 3.1 Gérer les eaux de manière parcimonieuse
- 3.2 Maitriser la production et la gestion des déchets
- 3.3 Renforcer le maillage écologique et sensibiliser à la thématique
- 3.4 Améliorer l'état des cours d'eau
- 3.5 Préserver les zones naturelles
- 3.6 Développer l'activité touristique en mettant en évidence le patrimoine bâti, naturel et paysager
- Regroupement (Nombreuses actions dans l'Agenda 21)**

Priorité des projets

Voici le résultat de l'ordre des projets de ce groupe de travail suivant la capitalisation des votes apportés par les membres du GT et de la population.

Projets	Ordre de priorité
Amélioration de la qualité des cours d'eau et aménagement de leurs abords	2
Création de nouveaux itinéraires de balades mettant en valeur le patrimoine	4
Sensibilisation et actions pour la propreté dans l'espace public	6
Définition et développement du réseau écologique	9
Mise en place d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat	11
Création d'un livret d'actions pour stimuler la biodiversité dans son jardin	17
Identification des zones à risque d'inondations et mesures de gestion	21
Sensibilisation aux économies d'énergie	40

Chaque binôme ou trio est amené à préciser si l'ordre leur paraît cohérent ou si un projet est à faire remonter et pourquoi :

- Le projet « zones à risques inondation » est cité 3 fois : cela va de pair avec le projet sur les cours d'eau. Problématique importante sur la commune, régulièrement touchée.
- Actions en faveur des énergies durables + sensibiliser aux économies d'énergies sont un défi d'avenir!
- Réseau écologique (base) + livret biodiversité jardin
- Réseau écologique : importance d'avoir une approche globale

Après le retour de chaque groupe, les membres ont l'occasion de voter pour les projets à mettre en avant, ce vote servira d'indicateur lors de la priorisation finale.

PROJETS	VOTE
Identification des zones à risque d'inondations et mesures de gestion	11
Création d'un livret d'actions pour stimuler la biodiversité dans son jardin	5
Création de nouveaux itinéraires de balades mettant en valeur le patrimoine	4
Définition et développement du réseau écologique	3
Amélioration de la qualité des cours d'eau et aménagement de leurs abords	2
Mise en place d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat	2
Sensibilisation et actions pour la propreté dans l'espace public	1
Sensibilisation aux économies d'énergie	0

Suite -CLDR

La composition de la CLDR est présentée au Groupe.

La question est posée si certains projets sont à mettre plus rapidement en place, ne pas attendre la fin du PCDR :

- Etendre le projet « Moineau » de Noville-sur-Mehaigne au reste de la commune
- Collecter les rejets des jardins à l'automne pour réaliser des fascines ou même des plants (par ex. Saule). Attention cependant à ce que ça ne soit pas des espèces invasives.
- Réflexion groupée avec la biomasse par exemple.

- Rappel : A21 recrute pour les personnes intéressées. Prochain projet à la semaine de l'eau.

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
Colin Sonck ou Aurélie Vandeberg de la Fondation Rurale de Wallonie
par mail a.vandeberg@frw.be; c.sonck@frw.be ou par téléphone au 019/58 93 25*